

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 21 (1883)
Heft: 29

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: Johny
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-187763>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

| PRIX DE L'ABONNEMENT : | |
|-------------------------------|----------|
| SUISSE : un an | 4 fr. 50 |
| six mois | 2 fr. 50 |
| ETRANGER : un an | 7 fr. 20 |

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépiuet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

| PRIX DES ANNONCES : | |
|----------------------------|---|
| La ligne ou son espace, 15 | — |
| Pour l'étranger, 20 cent. | |

Paris, 4 juillet 1883.

Cher rédacteur,

Vous savez ou vous ne savez peut-être pas qu'il existe ici une société qui, sous le nom de Club-Suisse-Romand, réunit environ cent cinquante fils du pays des pives et du bon vin. Or, tout récemment, quelques-uns de ses membres s'étant rappelé mutuellement leurs souvenirs d'enfance, vinrent à parler de ces joyeuses parties de campagne qu'on faisait au temps jadis, avec accompagnement de pique-nique, jeux, danses sur l'herbette et rentrées triomphales, bras-dessus, bras-dessous, lorsque tout à coup un nouveau Schwartz, je dis Schwartz, non parce qu'il inventa la poudre, mais bien parce qu'il mit le feu aux poudres, s'écria : « Tiens ! si nous en faisions autant ici ? »

Le mot était lancé, et huit jours après, le dimanche matin, tous les amis se trouvaient réunis, dans les costumes et surtout les coiffures les plus bizarres, au bateau de Suresne. Le but de la course était Bas-Meudon et la forêt de Clamart. Dès le commencement, la gaieté prit place dans nos rangs ; on était heureux de voir sur le chapeau de son voisin s'épanouir les couleurs du pays, et chacun sentait qu'on allait vivre enfin une fois une de ces bonnes journées de chez nous, parler des absents, se raconter ses souvenirs.

Tout avait un air de fête ; le soleil dardant déjà de chauds rayons, faisait dire à Daniel : « Quelle rude suée ! » et au grand Jules : « Quelle rude soif ! » Enfin nous partons ; d'aucuns nous ont précédé, d'autres nous suivront. De Bas-Meudon, au lieu de rendez-vous dans la forêt, nos bonnes Vaudoises, les vraies, celles-là, commençaient leurs jérémiales, prétendant que nous ne connaissions pas le chemin, et que la distance à parcourir était beaucoup plus longue qu'on ne l'avait dit, bref, le chapelet ordinaire qui fit dire à l'ami Marc, convaincu une fois de plus de la vérité du dicton : « Le bon Dieu, après avoir créé la puce, etc., fit les Vaudoises. » De vives réclamations éclatèrent.

Quelques instants plus tard, nous arrivions. Les groupes se forment, les paniers s'ouvrent et chacun, mis en appétit par la course et l'air pur de la campagne, livre un vigoureux assaut aux vivres et surtout aux liquides qui ont tant coûté de peine à transporter. Les pique-niqueurs présentent bientôt le coup d'œil le plus animé, les quolibets, les bons mots se croisent ; l'un montre un saucisson colossal, du vrai Payerne ; l'autre, une tranche de Gruyère qui, dit-

il, est venue toute seule du pays ; un troisième offre du kirsch, et patati, patata. Puis, agréable surprise, un orchestre, un de ces orchestres qu'on rencontre sous toutes les latitudes et que Töpfer appelle l'orchestre normal des Italiens, vient éveiller des fourmilllements dans les jambes de tous les convives ; et, en moins de temps qu'il ne faut pour le dire, la clairière se transforme en salle de bal. Seuls, quelques papas et quelques mamans, gens posés et sérieux, regardent les ébats de la jeunesse folâtre.

Après la danse, les jeux ; puis un petit groupe d'initiés au *Recueil de Zofingue* entonnent des chœurs accompagnés par toute la société. Enfin, dernière couleur locale, Marc K. prend la parole et, sous les chênes séculaires de la forêt, fait entendre un langage inconnu dans la contrée, mais qui vient chatouiller agréablement nos oreilles ; c'est ce bon, ce pur patois de nos campagnes.

Partout la gaîté rayonne, et l'histoire *dai lulus de Treyvavagne* et du général Bourcart se termine au milieu des acclamations. Les chansons, les toasts et autres productions abondent et se succèdent jusqu'au moment du départ, que chacun regrette de voir arriver si tôt. Il arrive cependant, et c'est bras-dessus, bras-dessous, chacun avec sa chacune, précédé du drapeau et aux accents guerriers de Roulez, tambours, qu'il s'effectue.

A la gare, débandade complète, car, sous peine de ne pas pouvoir rentrer, il faut saisir ici ou là quelque place vacante ; on se sépare, mais on sait où se retrouver, car le Club possède maintenant une ancre solide dans l'amitié et la solidarité de ses membres.

Ces quelques lignes tranquilliseront, je l'espère, plus d'une famille qui croit que les fils de notre Suisse risquent de perdre l'habitude de fraterniser gentiment au milieu de la vie enfiévrée de Paris.

JOHNY.

Augmentation d'appointements.

Un employé à la mairie d'une grande ville, qu'il n'est pas nécessaire de nommer, vieilli sous le harnais administratif, trouvait ses appointements trop maigres.

Qu'auriez-vous fait à sa place ? Moi, je serais allé chercher ailleurs un emploi.

Mais cet expédient n'est pas à la portée de tout le monde. Quand on a passé quinze ans de sa vie à enregistrer des naissances ou des décès, ou à tenir des listes d'indigents secourus par la commune, on